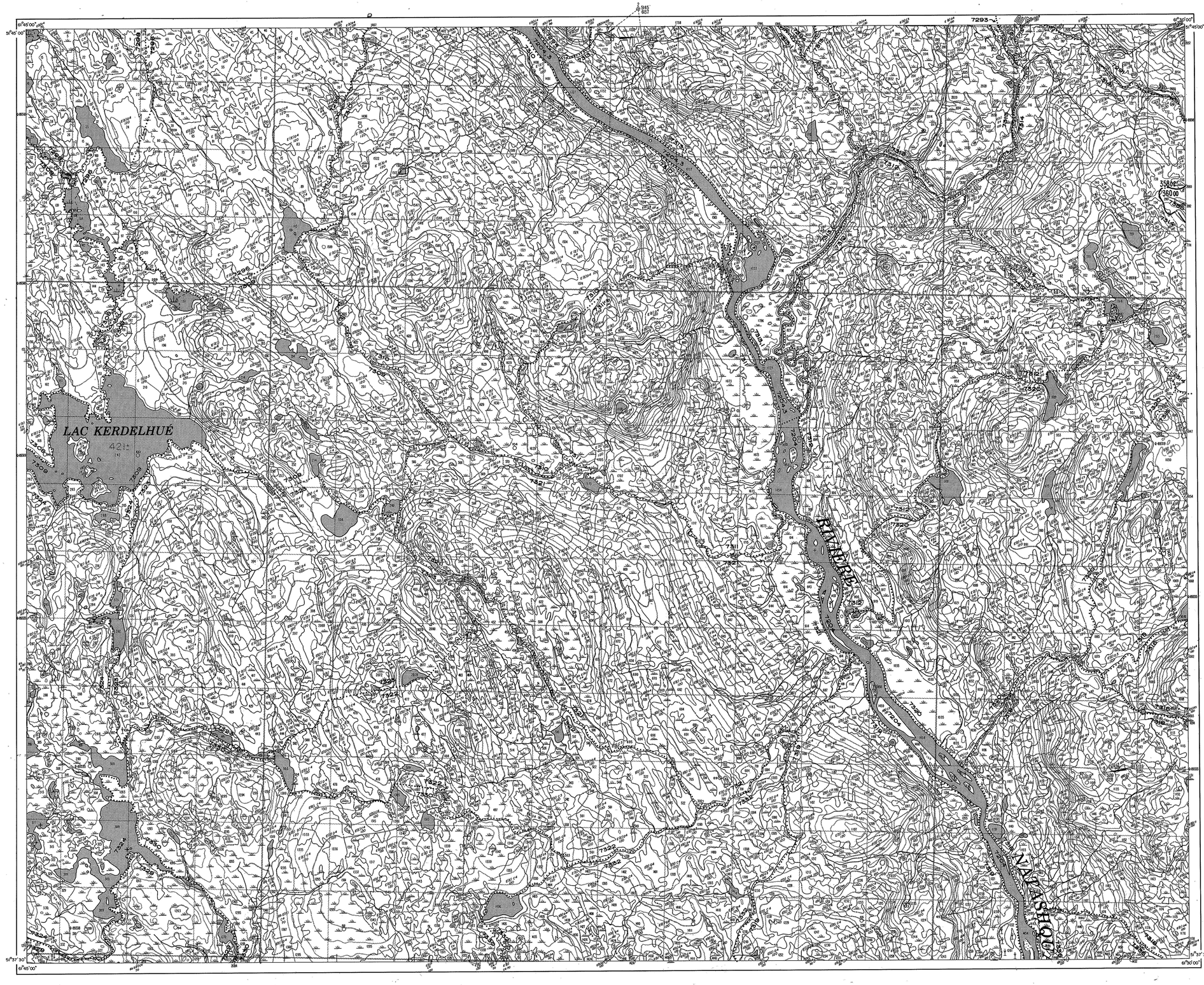

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0.5 — 1.0 — 1.5 — 2.0 — 2.5 — 3.0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- — — à sapin et/ou épinette blanche
- — — à épinette noire et/ou épinette rouge
- — — à pin blanc et/ou pin rouge
- — — à pin gris
- — — à pin gris
- — — à thuya (cèdre)
- — — à mélèze
- — — à pruche (plantation)

Pessière
- (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- à mélèze
- à pruche
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette rouge)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge).

Sapinière
- (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à mélèze
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- ...et/ou rouge) 1/3 à 2/3 occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- avec épinette noire
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec peuplier
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec peuplier
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin rouge
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec peuplier
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- Plantation de pin sylvestre

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation).

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin
- à peuplier et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux
- avec thuya
- avec épinette noire ou rouge

Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
- avec épinette noire ou rouge
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge

Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
- avec pin gris
- avec pin rouge

Peuplier avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Épinette rouge résineuse

Épinette noire résineuse

Mélangés à feuillus tolérants
- sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide
- (plantation)

Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes

Peuplier
- à peupliers

Érablière rouge

Érablière
- à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes
- à peupliers
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Plantation de feuillus
- de bouleau blanc
- de peuplier
- de peuplier hybride
- de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Déboisé et semi-déboisé sec
Déboisé et semi-déboisé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus ouverture légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de origin et épinette blanche résineuse: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Brûlis total
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
90-70	70-90
100-70	70-100

FORÊT HÉTÉROIENNE

Je (jeune hétérienne): Plus d'1 dominance de haut tolérants, majorité des tiges ente 0 et 30 ans; Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux (vieux hétérienne): Plus d'1 dominance de haut tolérants, majorité des tiges ente 30 et 90 ans; Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	moins
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 51 %

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 c2 cp 50 m G — détérioration, classe de pente, classe d'âge, classe d'âge, classe de densité, classe de hauteur, sous groupe d'essences, groupement d'essences

B C5 c4 D6 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 25
Unité d'aménagement — 3
Unité de sondage — *

Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 17
Concessionnaire ou autres — 06

Bassin hydrographique — 35802*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 37900
Division de recensement — 3
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 7336*

Région écologique — 12 f

Municipalité régionale de comté — M.R.C. 91 0 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-M-16 (S.E. S.O.)	12-N-13 (S.E. S.O.)	12-N-14 (S.E. S.O.)
12-M-9 (N.E. N.O. / S.E. S.O.)	12-N-12 (N.E. N.O. / S.E. S.O.)	12-N-11 (N.E. N.O. / S.E. S.O.)
12-M-8 (N.E. N.O. / S.E. S.O.)	12-N-5 (N.E. N.O. / S.E. S.O.)	12-N-6 (N.E. N.O. / S.E. S.O.)

12 N / 12 N. E.